

Supplément  
au numéro 14  
Septembre 2016



**S.F.R.85**

**Vous pouvez aussi  
nous retrouver  
sur  
<http://sd85.fsu.fr/>  
à la rubrique  
« retraite »**

**Jeudi 29 septembre  
10 heures 30  
Préfecture**

## Permanence et ... nouveau

Voilà maintenant trois ans que les organisations syndicales de retraités réunies dans « le groupe des 9 » interviennent auprès des Pouvoirs Publics et des Parlementaires sur les mêmes dossiers.

Le gouvernement s'obstine à ne pas nous écouter et refuse d'insuffler une vraie ambition à la loi d'adaptation de la société au vieillissement ou encore à mettre les services publics partout en capacité de répondre aux besoins des retraités comme de toute la population.

Mais des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent désormais jusque dans des instances des plus officielles comme le Conseil d'Orientation des Retraites ou l'OCDE pour confirmer la paupérisation des retraités et de plus en plus souvent pour redouter les conséquences à craindre du recul permanent de leur pouvoir d'achat. La baisse régulière et organisée des pensions est maintenant reconnue. Elle fait des dégâts et suscite inquiétude.

Dans le cadre d'une nouvelle journée nationale, l'intersyndicale de Vendée vous appelle à manifester de nouveau le jeudi 29 septembre. (voir l'appel commun p 2 et 3)

**Le retour de l'indexation des retraites sur les salaires est désormais une des conditions incontournables pour sortir de cette spirale mortifère.** Le décrochage des retraites est à ce point insupportable que les organisations CFDT et UNSA des retraités affichent désormais aussi cette exigence. Il devient difficile d'imaginer qu'elles se tiennent plus longtemps à l'écart de l'action unitaire ...

**François BOURDET & Claude RIVE**

*« Malgré les justifications liées aux mécanismes de revalorisation des pensions, il est maintenant clair que le mécanisme de l'indexation sur les prix et non plus sur les salaires condamne les personnes âgées à voir leurs revenus « décrocher » par rapport aux actifs. »*

extrait du courrier du groupe des 9 envoyé à la Ministre des affaires sociales et de la santé

*Depuis plusieurs semaines, nous le savions très fatigué. L'acuité de son regard sur l'actualité sociale, syndicale et politique n'en fut jamais altérée.*

*Serge ROY nous a quittés juste avant la fin de l'été.*

*Professeur d'espagnol, Serge n'était pas qu'un professionnel reconnu pour sa très grande compétence. Il a tout au long de sa vie eu le souci de l'autre. A l'initiative de la création du Secours Populaire à La Roche sur Yon, il fut aussi Secrétaire départemental du SNES.*

*Humble, attentif, réfléchi, Serge était un homme de conviction et d'engagement.*

*C'était aussi un homme de grande culture. Ses tableaux -il avait le goût de la peinture- révélèrent aussi une grande sensibilité.*

*A nous, dans les conditions du moment, de nous inspirer de l'idéal de progrès qu'il a, tout au long de sa vie professionnelle comme de retraité, mis au service du syndicalisme enseignant.*

## Appel des organisations départementales de retraités et retraitées



# Pour défendre notre pouvoir d'achat de retraité Pour une véritable revalorisation de nos retraites et pensions dès le 1<sup>er</sup> octobre 2016 Mobilisons-nous jeudi 29 septembre

## Nos pensions une nouvelle fois gelées au 1<sup>er</sup> octobre 2016 !

C'est ce que prévoit la commission des comptes de la Sécurité sociale. Après le décalage de la date de revalorisation des pensions de janvier à avril sous le gouvernement Sarkozy, la loi Touraine de janvier 2014 a reporté cette revalorisation d'avril en octobre et modifié les règles. Aucune revalorisation en 2014. Seulement 0,1% en 2015. Il faut remonter au 1<sup>er</sup> avril 2013 pour retrouver une simple prise en compte de l'inflation.

Le MEDEF a obtenu le blocage de fait des régimes complémentaires pour 3 ans, en ne revalorisant qu'un point en dessous de l'inflation.

### **Les pensions reculent par rapport aux salaires**

Jusqu'aux « réformes » de 1993 et 2003, les pensions du privé et du public évoluaient en fonction des salaires. Depuis l'indexation sur les prix, le décalage avec les salaires s'accroît, de 1,4 à 1,8 % par an, sur le dos des personnes retraitées qui subissent un décrochage de leur niveau de vie et une paupérisation pour tous.

A cela s'ajoutent les conséquences de l'accord signé sur les retraites complémentaires au terme duquel les retraites complémentaires ne seront pas revalorisées pendant encore trois ans. De plus cet accord prévoit un bonus-malus obligeant les salarié-e-s à retarder leur date de départ en retraite pour ne pas subir une décote de 10 % pendant 3 ans.

## Une cascade de mauvaises mesures fiscales

Le gouvernement a supprimé les mesures fiscales dont bénéficiaient les parents isolés et les veuves et veufs ayant eu un enfant, de même que la non-imposition de la majoration de 10% pour les retraité-e-s ayant eu au moins 3 enfants.

L'ensemble de la fiscalité, bien plus importante que l'impôt sur le revenu, pèse fortement sur les retraité-e-s, qu'ils soient imposables ou non : le poids de la TVA est proportionnellement plus lourd pour les plus pauvres. La CASA, prélevée sur les retraites et pensions des retraités imposables, reste encore en partie détournée de sa fonction (environ 350 millions d'euros pour 2015).

## Des milliers de retraités n'ont plus les moyens de se soigner

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, très insuffisante dans son contenu, tarde à se mettre en place. Hôpital, centre de sécurité sociale, bureau de poste, transports... On ne compte plus les fermetures de services publics. Les personnes âgées, surtout en zone rurale, souffrent principalement de cette désertification.

## Défendre le pouvoir d'achat et non les cadeaux aux marchés financiers

Quand le gouvernement ne cesse de répéter que la croissance est en train de redémarrer, celle-ci risque d'être freinée par la baisse des revenus de retraité-e-s qui consommeront moins ! C'est justement le retour de croissance qui peut rétablir l'équilibre des comptes publics.

Dans le même temps, les gouvernements successifs n'ont cessé de multiplier les cadeaux fiscaux et parafiscaux aux entreprises et marchés financiers, provoquant un manque à gagner pour les finances publiques. La France est un pays riche où ne cessent de s'accroître les inégalités. Près de 10 % des retraités survivent sous le seuil de pauvreté.

### Les retraité-e-s sont solidaires.

Les retraité-e-s sont solidaires des revendications des salarié-e-s impactées par les conséquences des dernières lois imposées à coup de 49.3.

Comment ne pas craindre une précarisation encore plus grande dont des salarié-e-s que des futur-e-s retraité-e-s ?

## **CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, FGRP et LSR** **vous appellent à vous rassembler Jeudi 29 Septembre.**

- Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.
- Pour une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète.
- Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraité-e-s et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la 1/2 part fiscale et l'exonération des majorations familiales.
- Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.
- Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

**Le 29 septembre pour votre pouvoir d'achat, venez manifester à 10h30, devant la préfecture Rue Delille, à LA ROCHE S/YON**

Une audience a été demandée au Préfet.